VAE – Accompagnement

L'accompagnement VAE en 24H réelles des candidats comprend :

- L'accompagnement méthodologique en ateliers collectifs (15h) réalisé par la cellule VAE de l'UFR Sciences (binôme enseignant responsable VAE et responsable administrative VAE).
- L'accompagnement disciplinaire individuel (9h) sous forme de rendez-vous ou d'entretiens téléphoniques réalisé par l'accompagnateur disciplinaire (enseignant spécialiste du domaine). L'accompagnateur disciplinaire est rémunéré 7 ETD, soit environ 30 heures réelles.

Contenu de l'accompagnement méthodologique :

Atelier 1 (7 heures)

- Présentation de la procédure VAE et des attentes universitaires
- Plan du dossier de VAE
- Méthodologie pour la description du parcours de formation et de formation continue, du parcours professionnel et du parcours extra-professionnel.
- Méthodologie pour la description d'une activité professionnelle.
- Sensibilisation au choix d'une ou deux missions à développer.

Atelier 2 (4 heures)

- Relecture des travaux de rédaction du parcours + méthodes associées.

Atelier 3 (4 heures)

- Préparation au passage devant le jury.

Rôles de l'accompagnateur disciplinaire : expertise scientifique

Attention, il ne s'agit pas d'étudiants en Formation Initiale, leur dossier VAE n'est pas comparable à un rapport de stage. Il s'agit essentiellement d'extraire les compétences en lien avec le diplôme à partir d'une expérience professionnelle souvent multiple et de longue durée. Le rôle de l'accompagnateur disciplinaire s'insère dans le déroulement de l'accompagnement collectif.

Outils à obtenir auprès du responsable du diplôme : référentiel du diplôme, fiche RNCP, fiche ROME
Rôles : L'accompagnement disciplinaire débute généralement après le premier atelier collectif.

- Prendre rendez-vous avec le candidat afin de valider le choix d'une ou deux missions professionnelles les plus en adéquation avec le diplôme demandé.
- Relecture, suivi et retours critiques constructifs sur la rédaction du dossier VAE.
- Aider le candidat à extraire et valoriser ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) les plus en lien avec les attentes du diplôme.
- Préparation de l'entretien avec le jury : présentation orale de 20' (licence) ou 30' (master) suivi d'un échange avec le jury. Conseils sur le diaporama et répétition orale.

Faculté des sciences d'Orsay – Service de formation continue et VAE – Rue Hector Berlioz – Bât 490 – 91405 Orsay Cédex
vae.sciences@universite-paris-saclay.fr
www.universite-paris-saclay.fr